



## COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CARLUX

Séance du jeudi 9 mars 2017 à 18 h 00

Présents : André ALARD, Michel LEMASSON, Odile COURONNÉ, Guy SAULIERE, Jean-Claude DELHORBE, Jean-Charles DAGES, Jean-Luc LIEUBRAY, Nadia GARRIGUE, Philippe ENTE, Virginie JARDEL, Jeannine CHARRIER, Michel GARNERO,

Procurations : Sandrine NOIRET à Virginie JARDEL,

Absents excusés : Marie-Laure FERBER

Secrétaire de séance : Nadia GARRIGUE

### 1-Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 5 janvier 2017

Approuvé à l'unanimité.

### 2-Comptes administratifs 2016

Les résultats de l'exécution des budgets principal et annexes de l'exercice 2016 sont présentés.

Michel Lemasson, premier adjoint et doyen de l'assemblée préside le vote en lieu et place du maire qui quitte la salle.

#### **BUDGET COMMUNE**

##### Section de fonctionnement :

Recettes réalisées :	735 412.42 €
Dépenses réalisées :	714 450.85 €
Soit un excédent de :	20 961.57 €
Reprise de l'excédent 2015	0 €

**Soit un excédent cumulé de 20 961.57 €**

##### Section d'investissement :

Recettes réalisées :	703 499.08 €
Dépenses réalisées :	678 215.67 €
Soit un excédent de	25 283.41 €
Déficit 2015	: -4 744.58 €

**Soit un résultat cumulé de : 20 538.83 €**

Reste à réaliser en dépenses : 77 773.00 €

Reste à réaliser en recettes : 218 111.00 €

#### **BUDGET ANNEXE REGIE TRANSPORT SCOLAIRE**

##### Section de fonctionnement :

Recettes réalisées :	51 400.97 €
Dépenses réalisées :	31 011.62 €
Soit un déficit de :	20 389.35 €

Reprise excédent 2015: 2 446.28 €

**Soit un excédent cumulé de : 22 835.63 €**

##### Section d'investissement :

Recettes réalisées :	11 063.00 €
Dépenses réalisées :	7 644.91 €
Soit un excédent de :	3 418.09 €

Excédent 2015 : 89 542.77 €

Soit un résultat cumulé de : 92 960.86 €

**Résultat de clôture exercice 2016 : 115 796.49 €**

#### **BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**

##### Section de fonctionnement :

Recettes réalisées :	41 338.75 €
Dépenses réalisées :	25 127.19 €
Soit un excédent de :	16 211.56 €

Reprise excédent 2015 : 14 529.03 €

**Soit un excédent cumulé de : 30 740.59 €**

##### Section d'investissement :

Recettes réalisées :	5 429.00 €
Dépenses réalisées :	7 638.13 €
Soit un déficit de :	2 209.13 €

Reprise excédent 2015 : 13 830.88 €

Soit un résultat cumulé de : 11 621.75 €

**Résultat de clôture de l'exercice 2016 : 42 362.34 €**

#### **BUDGET LOCAUX COMMERCIAUX**

##### Section de fonctionnement :

Recettes réalisées :	12 412.92 €
Dépenses réalisées :	9 919.92 €
Soit un excédent de :	2 493.00 €

**Soit un excédent de : 2 493.00 €**

##### Section d'investissement :

Recettes réalisées :	10 544.67 €
Dépenses réalisées :	8 013.60 €
Soit un excédent de :	2 531.07 €

Reprise déficit 2015 : -971.12 €

**Soit un résultat cumulé de : 1 559.95 €**

**Résultat de clôture de l'exercice 2016 : 2 4 052.95 €**

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2016.

## **2-Comptes de gestion 2016 : commune, Régie transport scolaire, régie assainissement et locaux commerciaux**

Les comptes de gestion 2016 du budget principal, des budgets annexes régie transport scolaire, régie assainissement, locaux commerciaux dressés par le Comptable du Trésor public, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve du Conseil Municipal.

## **3- Remplacement d'un conseiller municipal dans les commissions et organismes extérieurs**

Christine Béchenit conseillère municipal a démissionné, il convient de la remplacer dans les commissions et organismes extérieurs où elle était membre.

-Syndicat aérodrome Sarlat-Domme : André ALARD est désigné membre titulaire au syndicat de l'aérodrome Sarlat/ Domme

- Communauté de Communes du Pays de Fénelon : Jean-Charles DAGES est désigné membre titulaire de la commission environnement bascule, chenil et rivière de la communauté de communes du Pays de Fénelon.

## **4- Délégations complémentaire du conseil municipal au maire**

Afin de permettre au maire la signature de baux de location au gré des nécessité le conseil municipal décide pour la durée du présent mandat, de confier au Maire la délégation suivante : "décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans »

## **5-Bail location appartements**

Le bail de location de l'appartement 2 Ex Gendarmerie débute au 1er mars 2017, le loyer mensuel est de 300 €, la caution est de un mois de loyer.

Le bail conventionné de location de l'appartement T5 espace multiservices débutera le 1er avril 2017, le loyer mensuel sera de 558.71 €, la caution est un mois de loyer.

## **6-Indemnité remboursement appareils électroménagers**

Il convient de rembourser la somme de 130 € à l'agent de l'agence communale qui a perdu ses appareils électroménagers personnels lors du sinistre du 18 mai 2016.

## **6-Indemnité entretien salle des fêtes**

L'indemnité annuelle de 500 € est reconduite à Madame Raymonde Lieubray pour la gestion de la salle des fêtes. à compter de l'exercice 2016.

## **7-Proposition service d'archives**

Une convention d'adhésion au service des Archives du CDG sera signé pour un coût de 4 592 € pour le tri et classement des documents.

## **8- Lotissement : raccordement au réseau électrique et assainissement collectif**

Le raccordement au réseau électrique sera à la charge de la commune, soit la somme de 4 126.04 €.

## **9-Projet achat de terrains**

L'acquisition de terrains situés près de la station d'épuration est envisagé pour déplacer les containers poubelle.

## **10- Aide au maintien du petit commerce**

La commune est informée des difficultés du commerce de proximité du village.

## **11- Questions diverses**

-La modification du PLU est en cours de préparation en collaboration avec le technicien de la Communauté de Communes.

- Travaux école : Le devis d'artisan de 480 € H.T pour la ventilation des sanitaires est accepté.

- Procédure d'appropriation des parcelles forestières classés bien vacants et sans maître : la commune fera l'acquisition de la parcelle B 370

-Analyses du laboratoire départemental à la cantine : la dernière analyse conclut à un résultat « satisfaisant ».

-Bénéfices environnementaux du tri des papiers en 2016 : 27.24 kg de papiers usagés a permis la fabrication de 22.16 kg de papier blancs

- Courrier : Mme Arpaillage remercie la commune pour l'hommage rendu à son époux Pierre Arpaillage.

*La séance est levée à 20 heures 20 minutes*